



Révision du PLU de Trois- Bassins

Compte-rendu de la
réunion publique n°2
Secteur Centre-ville /
Montvert

Mercredi 29/05 de
19h00 et 21h00 au Pôle
culturel de l'Alambic

RESTITUTION DU DEBAT : QUESTIONS / REPONSES

Q : Quel est l'avancement de l'opération RHI Montvert – Château d'eau ? Notre famille est toujours dans l'attente.

Fabien AURE : Les familles devant bénéficier d'un LES (Logement Evolutif Social) sont dans l'attente car à ce jour les bailleurs sociaux n'ont pas la capacité de répondre à la demande.

La ville doit récupérer l'assiette foncière avec la SIDR. Le programme global de la RHI a été revu en mixant rénovation de l'habitat / reconstructions / parcelles à la vente, pour permettre de financer l'aménagement de l'opération.

Il est impossible de prévoir des actions de rénovation tant que la mairie n'est pas propriétaire du foncier. Il faut lever la notion d'insalubrité pour pouvoir vendre.

Q : Nous construisons beaucoup sur le centre-ville (secteur de l'église, de la gendarmerie etc.) « Beaucoup de constructions, beaucoup de béton, on a l'impression d'étouffer. Il manque de fleurs, de couleurs ».

Armand POUGARY : Il existe un programme d'embellissement de la ville. Dans le cadre du projet Géranium, la ville a réalisé un parc planté d'espèces endémiques.

Q. Il manque également de stationnement.

Armand POUGARY : L'ancienne gendarmerie a été acquise pour la création d'une trentaine de places de parking.

Q : Il manque de trottoirs. Il faut améliorer les rotations et fréquences de TC entre les quartiers.

Armand POUGARY : Sur la période du PLU, il y a eu un rallongement du linéaire de trottoirs de l'ordre de 9km. Les élus essaient de redonner la ville aux modes doux et actifs.

Q : Puisque Trois-Bassins est une commune rurale où l'agriculture occupe 27% du nombre d'emplois, il manque un organisme de formation aux métiers liés à l'agriculture. Pourquoi pas un lycée agricole pour favoriser le transfert de connaissances des anciens vers les jeunes et ainsi permettre la reprise des activités par les jeunes générations ?

Fabien AURE : A ce jour, la case rurale permet de former à certains aspects de la vie agricole.

Q : Il est essentiel que les personnes arrivant sur la commune respectent les codes de la ruralité, notre art de vivre paysan. La commune n'est pas suffisamment dans la communication, l'animation, l'accueil des nouveaux arrivants à ce sujet.

Fabien AURE : L'élu propose de mettre en place une « charte de la ruralité ou charte paysanne » qui pourrait être offerte aux nouveaux arrivants.

Q : Il y a un manque de valorisation touristique du territoire.

Fabien AURE : L'élu cite les projets sur le littoral et la rénovation du gîte des tamarins.

L'objectif est bien de lier tourisme et agriculture. Des réflexions sont également en cours pour développer la randonnée pédestre, équestre, sentier VTT, etc...

Q : L'accès à l'eau est un problème majeur pour permettre de maintenir l'agriculture sur le territoire.

Armand POUGARY : Un projet de retenue d'eau d'une capacité de 50 000m³ est en réflexion avec le Département dans le cadre du dispositif PRODEO (Programme départemental opérationnel pour l'accès en eau dans les Hauts). Un projet de « tournant à eau » pouvant transporter l'eau d'une exploitation à une autre est également en réflexion et pourrait être porté par la mairie et une association (à définir).

Q : Quid de l'habitation au plus près des cultures.

Fabien AURE : La commune cherche toujours une méthode juridique pour intégrer au PLU la possibilité de permettre l'habitation sur les exploitations qu'elles soient fixes, éphémères, roulante, nomade durable et résiliente. L'alternative de « tiny house » a été abordée mais uniquement à titre expérimental pour le moment. L'ouverture de la pratique au grand nombre soulève des problèmes de « dénaturation » des paysages.